

13 juin 2017
Français
Original : anglais

**Groupe de travail à composition non limitée
sur la quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale consacrée au désarmement**
Troisième session de fond
New York, 5-9 juin 2017

**Objectifs et ordre du jour de la quatrième session
extraordinaire de l'Assemblée générale
consacrée au désarmement**

Proposition du Président en date du 8 juin 2017

Objectifs

- Redynamiser le processus de désarmement sur la base des principes universels énoncés dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la première session extraordinaire consacrée au désarmement
- Réaffirmer les principes et priorités énoncés dans le Document final
- Réaffirmer l'engagement collectif des États Membres d'œuvrer à la réalisation des priorités et objectifs communs de désarmement, y compris ceux énoncés dans le Document final
- Examiner et évaluer la mise en œuvre du Document final qui a été adopté, en particulier de son programme d'action, en vue de définir les moyens de réaliser de nouveaux progrès, notamment par l'intermédiaire du cadre multilatéral existant, dans la réalisation des objectifs et des priorités, y compris le désarmement nucléaire, énoncés dans le Document final
- Prévoir un examen global des questions liées au désarmement et à la sécurité internationale, en tenant dûment compte de l'évolution de la situation, des tendances et des problèmes de sécurité nouveaux et actuels qui ont une incidence sur la stabilité internationale
- Réaffirmer l'importance du mécanisme existant de désarmement des Nations Unies, tout en étudiant les moyens de renforcer et d'améliorer son efficacité

* Nouveau tirage pour raisons techniques (19 juin 2017).



- Promouvoir le multilatéralisme dans le domaine du désarmement, en renforçant la coopération à tous les niveaux et en instaurant la confiance entre les États
- Adopter un document final par consensus, en vue de progresser vers la réalisation des objectifs de désarmement

Ordre du jour

1. Examen de la mise en œuvre du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, la première session extraordinaire consacrée au désarmement, y compris son programme d'action, et évaluation de la situation actuelle dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, y compris le régime de conventions et traités multilatéraux y afférent, en vue de réaliser de nouveaux progrès sur ces questions, en s'appuyant sur les principes et les priorités énoncés dans le Document final.
 2. Examen du fonctionnement du mécanisme de désarmement des Nations Unies, en vue de le renforcer et d'accroître son efficacité et sa pertinence.
 3. Adoption de mesures concrètes, pratiques et efficaces de nature à faire progresser le désarmement et la sécurité internationale.
 4. Adoption du (des) document(s) final(s) de la session extraordinaire.
-